



Bon de commande non honoré

Par **Aissaoui**, le **14/09/2009** à **13:41**

Bonjour,

Cet été, j'ai trouvé un concessionnaire en province qui me proposait une BMW serie 1 118D d'occasion à un bon prix, véhicule d'importation (Espagne).

Après un 1er désistement sur ce véhicule physiquement dans ses locaux et que j'ai pu essayer, il me propose le même véhicule (mêmes caractéristiques) en livraison sur Paris pour le début du mois de septembre.

Ne lui faisant plus entièrement confiance, je lui fais signer un BON de COMMANDE en bonne et due forme qui l'engage sur un véhicule identique à celui-ci (année, prix, kilométrage) et une livraison pour le mois d'Aout.

J'ai ensuite contracté un crédit pour ce véhicule et je paie maintenant mes mensualités depuis 2 mois déjà, sans avoir reçu le véhicule.

J'ai essayé à maintes reprises de le recontacter par téléphone, mail ... mais il filtre les appels et m'ignore totalement.

Quels sont mes recours en justice pour le forcer à me vendre ce véhicule ou à me payer une indemnité car ma femme devait l'utiliser pour se rendre à son travail et finalement, c'est moi qui l'emmène avec le véhicule de mes parents depuis fin aout.

Je ne veux pas annuler la vente car je tiens à ce véhicule.

Merci pour votre aide.

Cordialement